

AMERSFOORT ET PORT-ROYAL
LES CONTOURS HISTORIQUES DE LEUR RENCONTRE

par L. CEYSSENS

Ceux qui, aux XVII^e et XVIII^e siècles, partaient de France ou d'ailleurs pour la Hollande, à la recherche de la liberté, qu'y trouvèrent-ils? Voilà une question, peut-être embarrassante pour vous autres Français ici présents aujourd'hui. Belge, Flamand, et donc pour ainsi dire témoin mitoyen, j'essaierai d'y répondre à votre place.

Commençons par dire que, certainement, ils n'y trouvèrent pas la Hollande qui nous accueille aujourd'hui, cette monarchie démocratique aux assises solides, avec une population active et d'avant-garde, qui, par son cri de ralliement *ORANJE BOVEN*, se rappelle toujours, avec reconnaissance, ses anciennes relations avec la France ensoleillée. Cette Hollande, alors n'existait pas encore, mais était déjà en gestation.

Ils n'y trouvèrent pas non plus les Pays-Bas de ces 17 provinces que Charles-Quint avait laissés à l'Espagne, qui s'étendaient des limites de la Picardie jusqu'en Frise, dont la partie centrale, autour du port d'Anvers, connaissait une prospérité proverbiale, où régnait encore une seule religion, la catholique ; où se parlaient deux, même trois langues, le français au sud, le néerlandais au nord, et l'allemand au sud-est, mais où cette diversité linguistique ne causait pas encore de difficultés, parce que Erasme de Rotterdam venait de fournir au latin classique une transfusion de sang efficace.

Mais désormais ces 17 provinces avaient cessé d'exister. Peut-être le souvenir de la coexistence de trois cultures y survécut-il. Venant de France, une vague de calvinisme avait failli effacer la religion traditionnelle, et — avec l'aide

de la noblesse — également l'allégeance à l'Espagne. La réaction n'avait pas tardé. Les provinces les plus méridionales furent assez facilement reconquises par l'Espagne, mais bientôt la France réussissait, petit à petit, à se les incorporer. Reconquises également, mais plus difficilement, les provinces centrales continuèrent, sous une Espagne impuissante et dans le dangereux voisinage de la France et des Provinces-Unies, l'une et l'autre hostiles et envahissantes, une vie diminuée, jusqu'au moment où, par le traité d'Utrecht, elles devinrent autrichiennes. Au contraire, tenaces dans leur lutte pour l'indépendance, les sept provinces du Nord refusent toute sujétion à quelque nation étrangère que ce soit, grande ou petite. Poursuivant leur but, elles vont même oublier quelque peu les intérêts de la nouvelle religion et de la noblesse qui, pourtant, ont présidé à leur sort. Elles constituent une république de provinces confédérées, où les Etats généraux, c'est-à-dire les représentants des gros bourgeois des provinces, font la loi. Seules, ces Provinces-Unies continuent la guerre avec acharnement.

En 1573, devant Leyde, aidées par leur grand ennemi de toujours, les eaux, elles avaient définitivement échappé à la reconquête. Soutenues par Richelieu, elles s'étendent même vers le sud, au détriment de l'Espagne. Le Noord-Brabant et la Zélande sont annexés, mais n'auront jamais accès aux Etats généraux. En 1648, au congrès de Westphalie, les Provinces-Unies extorquent leur reconnaissance. Aguerries par la lutte pour l'existence, elles font merveille. Profitant de leur mer et de leurs fleuves, leurs flottes commerciale et militaire osent se porter loin, même très loin, et emportent de grands succès. Trois fois de suite (1653, 1667, 1672) De Ruyter bat la flotte anglaise et en 1676 il met en déroute celle de France.

En quelques décennies, ces Provinces-Unies, grâce à la Compagnie des Indes, deviennent une puissance mondiale, dont les possessions s'étendent au monde entier. Elles sont respectées par tout le monde, même par Louis XIV, qui, en 1673, ne réussit pas à les mettre à genoux. Bien mieux, elles restent l'âme de la Triple alliance qui s'oppose à la prépondérance française. Elles semblent même devenir irrésistibles,

après que leur Stadhouder Guillaume III est devenu également roi d'Angletrre et qu'il peut mettre en campagne, au côté de ses propres troupes, celles de la Grande-Bretagne. Il étendra ses exploits jusque sur le territoire français et jouera un grand rôle dans le déroulement de la guerre de Succession d'Espagne.

Cependant, notons-le, ces Provinces-Unies ne se préoccupent pas seulement de commerce et d'expansion. Dès l'aurore de leur existence, elles accordent leur attention aux sciences et aux arts. Jusque-là, elles n'avaient eu aucune université. Aussitôt, en 1575, le Prince d'Orange érige la première à Leyde, qui attire immédiatement de nombreux étudiants étrangers. D'autres suivent : en 1585, Franecker ; en 1600, Harderwijk ; en 1614, Groningue, qui elle aussi fleurit aussitôt ; en 1636, Utrecht, qui n'est pas moins bien fréquentée. Il faut y ajouter deux instituts supérieurs : en 1630, Deventer ; en 1632, Amsterdam.

Jeunes, pleines de vitalité, ces universités abordent d'une manière nouvelle des problèmes plus modernes que ceux dont s'occupe une Sorbonne vieillie. Elles produisent des savants qui font école à l'étranger, tel Grotius, qui donne des assises au droit international, et Heinsius qui remet en vogue les classiques par ses éditions critiques. Elles attirent des savants étrangers, tels Descartes qui y reste vingt-cinq ans et y rédige des ouvrages qui donnent une puissante impulsion à la philosophie moderne ; Linné, qui ouvre des issues à la botanique. Des techniques modernes s'y perfectionnent : l'horloge à balancier, et surtout les lentilles qui équiperont le télescope et le microscope, et dont l'astronomie est la première à profiter. «

Dans la prospérité, les arts se développent. La peinture se met au service des bourgeois et atteint des sommets qui ne le cèdent guère aux plus grandes réalisations de l'Europe, la France incluse. Il faut y ajouter cet art artisanal, l'imprimerie, où, grâce aux immigrants, les Provinces-Unies vont briller.

Dès le début, l'impression atteint un haut degré de perfection. Elsevier, qui vient de Louvain, imprime si bien que même les jansénistes français recourent à lui. Le *Journal de*

M. de Saint-Amour, docteur de Sorbonne, de ce qui s'est fait à Rome dans l'Affaire des Cinq Propositions (s.l., 1662), sort des presses d'Elsevier à Amsterdam.

Faut-il mentionner les presses clandestines qui se mettent au service de ces écrivains étrangers qui, chez eux, ne trouvent ni privilège, ni imprimeur, ni éditeur ? Il faut certainement aussi faire cas des Gazettes, qui s'impriment dans plusieurs villes, Amsterdam, Rotterdam, Leyde, Haarlem, mais qui sont plus connues sous le nom global de Gazettes de Hollande. Elles sont lues et redoutées par toute l'Europe, car, quiconque, soit en France, soit dans les Etats pontificaux ou ailleurs, a des idées particulières à communiquer à propos du roi, du pape, de leurs ministres, et n'ose pas s'y risquer, trouvera des intermédiaires pour faire crier impunément du haut des toits par les Gazettes de Hollande, ce que, dans son pays, il n'oserait murmurer en cachette. Ces feuilles de chou, d'aspect minable, réussissent à se faire lire — et détester — par Louis XIV, Mme de Maintenon, le pape Clément XI, le cardinal Fabroni ; elles parviennent même à renforcer leur rancune contre les jansénistes, toujours tenus pour responsables de tout.

On a beau s'irriter contre ces Gazettes qui, dans la langue culturelle de l'Europe d'alors, se font les hérauts de la pensée libre, on ne peut les empêcher de passer les frontières et de se faire lire. Ainsi les Provinces-Unies semblent devenir le centre de la liberté d'opinion.

En somme, les étrangers qui, en quête d'émancipation, se dirigeaient vers le Nord, n'allaient pas vers l'inconnu, vers le vide, vers le désespoir... Ceux qui, par exemple, venaient de France, surtout du Midi, n'avaient qu'à craindre l'humidité, le froid, la brume, l'excès de neige, la rigueur du gel (1). Mais, en somme, un Quesnel, même vieux — il avait du sang écossais dans ses veines —, parvenait à se réchauffer, en observant du haut des quais d'Amsterdam, les évolutions des patineurs.

Pour le reste, si par une journée ensoleillée, des Français pénétraient jusqu'au centre de ces provinces favorisées,

ils devaient avoir l'impression de passer d'un siècle d'or dans un autre qui ne valait pas moins, et qui sans doute leur était plus proche, parce que plus bourgeois. Comme la langue étrangère qu'ils parlaient était celle de l'Europe civilisée, ils parvenaient à se faire comprendre et à résoudre assez facilement leurs problèmes.

Cela était surtout vrai pour les huguenots, adeptes de ce calvinisme dont le fondateur avait vu le jour à Noyon. Pourchassés en France, lors de la révocation de l'Edit de Nantes, ils furent bien reçus dans les Provinces-Unies, même de la part des catholiques. Oui, des catholiques, car il y en avait encore une importante minorité à l'état de foyers dispersés. Ils n'avaient plus d'églises publiques, plus d'écoles. Le passé semblait effacé. Les cathédrales avaient passé aux protestants. Il n'y avait plus de palais épiscopaux, plus d'abbayes, plus de couvents, ni masculins ni féminins, plus de séminaires.

Il est vrai, les calvinistes avaient perdu leur morgue initiale. Ils avaient connu des dissidences dans leur propre sein. Ils avaient reçu les Juifs portugais, les uniates polonais. Certes, les bourgeois qui présidaient au gouvernement de l'Etat et des villes soutenaient encore la religion réformée, mais sans excès de zèle. Pour eux les affaires comptaient avant tout. Les catholiques, quoique toujours hors la loi, étaient tolérés, si du moins ils voulaient se tenir discrètement à l'ombre.

Pour finir, après un effacement presque complet, la vitalité des catholiques avait réapparu discrètement, avant tout dans les villes. Mais les anciens évêques d'Utrecht, de Haarlem, de Deventer, de Leeuwarden, de Groningue, de Middelbourg n'eurent plus de successeurs. A partir de 1602, il y eut un vicaire apostolique, un seul, pour tout le pays et qui, aux yeux des autorités romaines, n'avait pas de pouvoirs ordinaires. En effet, en 1602, l'église hollandaise avait été mise par Rome au rang des missions étrangères, sous la dépendance directe de la Congrégation de la Propagande. C'est celle-ci qui désormais nomme les vicaires apostoliques, qui leur fournit — parcimonieusement d'ailleurs — leurs pouvoirs délégués, qui envoie les missionnaires et leur confie

des mandats, quelquefois même extraordinaires. En vue d'une bonne compréhension de l'histoire de l'Eglise d'Utrecht, il faut ajouter que, dans leur politique, les autorités romaines ont heurté les aspirations justifiées à une hiérarchie nationale, qui étaient très vives chez une bonne partie du clergé.

Pour administrer cette Eglise très étendue, les vicaires apostoliques se font assister par le chapitre de Haarlem, qui se réclame des droits de l'ancien chapitre cathédral, et par le Vicariat d'Utrecht, formé à l'origine de ce qui restait du chapitre cathédral de cette ville.

Le clergé est réduit à peu de chose ; le régulier a entièrement disparu ; le séculier se reconstitue très difficilement dans les séminaires qui sont ouverts à l'étranger, c'est-à-dire à Cologne et à Louvain. C'est Corneille Jansénius qui a ouvert celui de Haarlem, dit de Sainte-Pulchérie, à Louvain, en 1617.

Les missionnaires qu'envoie la Propagande sont surtout des religieux venus des Pays-Bas espagnols et qui parlent le flamand, c'est-à-dire la langue commune, le néerlandais. Appartenant à des ordres exempts, ils se prévalent volontiers de leurs immunités. Ils fonderaient plus volontiers des couvents dans les villes, plutôt que d'ériger des stations missionnaires dans la campagne. En somme, ils sont continuellement en friction avec les séculiers et les vicaires apostoliques. La *Concordia*, décrétée à Rome en 1624, n'y remédie guère.

Après la naissance du jansénisme et de l'antijansénisme, il devient presque naturel que certains fassent passer ces séculiers — les vicaires apostoliques en tête — pour des jansénistes. On n'oublie pas de faire participer à cette campagne de calomnie le personnel catholique des ambassades à La Haye, et des légations aux congrès de paix. On y rencontre entre autres le Père Louis Doucin, ce jésuite français, collaborateur du Père Le Tellier, qui en 1703-1704 a assisté à Paris le préfet de police d'Argenson dans l'exploitation haineuse des papiers de Quesnel, récemment confisqués à Bruxelles.

En 1697 Doucin avait accompagné comme confesseur le comte de Créci, Louis Verjus, plénipotentiaire de France à

Rijswijk ; il prit contact avec une équipe antijanséniste très active de Delft et, appuyant la dénonciation, il fit paraître sous l'anonymat, la version française d'un écrit agressif : *Mémoire touchant le progrès du Jansénisme en Hollande* (1698). Les vicaires apostoliques, surtout Neercassel, souffrirent beaucoup de telles accusations. Son successeur Pierre Codde y succomba.

Après sa déposition par Rome en 1704, les circonstances changent entièrement. Une fraction de ses administrés ne reçoit pas le successeur nommé par le Saint-Siège. Les Etats généraux, dont le gendre de Codde fait partie, lui prêtent désormais leur protection. Le mouvement glisse vers le schisme. Un évêque-missionnaire français, Dominique-Marie Varlet, ouvre aux réfractaires une *successio apostolica*, en sacrant en 1724 un nouvel évêque d'Utrecht, Corneille Steenhoven. A leur tour, Haarlem et Deventer auront leurs évêques.

Cent cinquante ans plus tard, en 1873, Herman Heykamp, évêque de Deventer, rendra ce même service au mouvement des Vieux Catholiques qui venaient de se séparer de Rome après le premier Concile du Vatican. Depuis lors, les trois évêchés de Hollande se sont intégrés dans cette « Vieille Eglise » et y ont même adapté leur nom en se désignant désormais comme Oud-Bisschoppelijke Clerezie.

A partir d'ici, nous pouvons prêter notre attention plus directement au cas des jansénistes — Port-Royalistes ou autres — qui, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, hésitant soit devant le serment sur le fait, soit devant l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, espérèrent trouver leur liberté de conscience en Hollande. La route pour s'y rendre était déjà toute jalonnée. Depuis longtemps, l'Eglise hollandaise avait eu certains contacts avec la France et même avec Port-Royal. Avant de devenir, en 1617, le premier président du séminaire de Haarlem à Louvain, Corneille Jansénius avait parachevé ses études à Paris. Il avait ensuite résidé pendant plusieurs années à Bayonne, avec son ami l'abbé de Saint-Cyran. Avec l'aide de ce dernier, il avait pu obtenir en 1626, du cardinal

de Bérulle, l'envoi d'une équipe d'oratoriens qui fonderaient une province indépendante dans les Pays-Bas espagnols. Ils érigèrent des maisons à Mons, à Louvain, à Bruxelles et à Malines, qui formaient des pied-à-terre pour des ecclésiastiques qui se dirigeaient vers le nord, ou vice versa vers le sud (2). Ceux qui allaient en direction de Paris ou de Saumur profitèrent souvent de leur voyage pour s'arrêter un instant à Port-Royal des Champs. Parmi eux, on comptait plusieurs Hollandais. Les oratoriens de Louvain eurent des adeptes parmi les jeunes Hollandais qui firent leurs études à l'*Alma Mater*. Ce fut le cas, entre autres, des futurs vicaires apostoliques, Neercassel et Codde et des futurs évêques Barchman-Wuytiers et Meindaerts. Ces quatre futurs prélats firent leurs études supérieures chez les oratoriens français, soit à Saumur, soit au grand séminaire de Saint-Magloire à Paris, qui était dirigé par les fils de Bérulle. Ils jouissaient donc d'une éducation française, parlaient couramment le français. Connaissant en outre la mentalité et les usages français, ils semblaient tout préparés à recevoir des fugitifs. C'est ce qu'ils firent volontiers et de leur mieux.

Mais au-delà de la liberté, que pouvaient-ils offrir à ces étrangers persécutés pour leurs convictions, qui, surtout après la bulle *Unigenitus*, venaient chercher un abri dans l'Eglise de Hollande ?

Tout d'abord, une très large communauté d'esprit, d'idées, de convictions. De par sa formation reçue surtout à Louvain, le clergé hollandais est, à l'exemple de la Sorbonne, plutôt traditionaliste en dogmatique ; il se montre fidèle à l'augustinisme, et est partisan de la grâce efficace par elle-même et de la prédestination gratuite.

En morale, il est rigoriste, de ce rigorisme qui, pour quelque temps encore, est européen. Neercassel, vicaire apostolique, étonne le monde par les deux éditions de son *Amor poenitens* (1683 et 1686), un ouvrage d'envergure auquel Amauld et ses associés ont collaboré. Ce même monde est encore plus étonné lorsque, en 1690, quatre ans après la mort de l'auteur, et quatre ans après la parution de la seconde édition largement retravaillée, Rome défend la première édition. Cependant le rigorisme néerlandais — remarquons-le —

est visiblement influencé par la cohabitation des catholiques avec les calvinistes : il recommande beaucoup, arguments à l'appui, la lecture de l'Écriture Sainte en langue vulgaire ; il est influencé par le mercantilisme hollandais', et admet la légitimité du prêt à intérêt.

En outre, à la suite des circonstances, la « clérésie » est devenue bien gallicane. N'ayant plus d'évêques, elle veut en avoir ; au moins le vicaire apostolique devrait-il être archevêque d'Utrecht. Puisqu'elle n'a pas, comme en France, des rois pour nommer des évêques ni des ambassadeurs pour en demander avec insistance, ses rêves remontent à l'ancienne Eglise gallicane, où les évêques, vrais successeurs des apôtres, étaient élus par le peuple et confirmés par l'archevêque du lieu. Se trouvant dans une situation sans issue, elle ose appliquer *Vépikeia*, et se pourvoir elle-même d'évêques ; et puisque Rome refuse obstinément de les confirmer, elle se cantonne dans un gallicanisme qui dépasse celui des richéristes les plus audacieux.

Quant au jansénisme, la « clérésie », aguerrie par l'anti-jansénisme, n'y croit pas. Pour elle, comme pour Arnauld, il est un fantôme ; les cinq propositions ne sont pas authentiques, le Formulaire est inacceptable, à moins d'une restriction pour le fait. La bulle *Unigenitus*, elle aussi, est inacceptable, à moins d'une explication. Mais les dissidents néerlandais peuvent s'en passer, puisqu'il n'y a aucune autorité pour exiger d'eux l'acceptation de cette constitution. Quesnel, la première victime de la bulle, continue imperturbablement sa carrière à Amsterdam, tout en se défendant. Les fugitifs jouiront d'une assurance semblable.

Mais outre la liberté et la communauté de convictions, que pouvaient raisonnablement attendre les fugitifs à leur arrivée ? La « Clérésie » était pauvre. Ses possessions de l'île de Nordstrand ne rendaient guère. Depuis la scission, les fonctions pastorales avaient fortement diminué. Les « Eglises wallonnes », si bien connues dans les villes hollandaises, étaient protestantes et restaient fermées aux catholiques. Ne parlant que le français, les fugitifs n'eurent pas non plus accès au reste des paroisses ni aux stations de la Mission. Le séminaire d'Amersfoort, ouvert en 1726 — non sans quel-

que suspicion de la part des calvinistes — la maison de Rhijnwijk habitée par des cisterciens d'Orval jusqu'en 1747, et celle de Schonauwen, suspendue en 1757, le lycée de Vianen ne pouvaient abriter que quelques-uns d'entre les émigrés, avant tout des oratoriens.

En somme, l'Eglise d'Utrecht, que pouvait-elle faire pour ces réfugiés qui ne cessaient d'arriver, sinon indiquer provisoirement quelque abri et leur dire : débrouillez-vous ?

Il y eut des désillusions amères et même des retours. Mais beaucoup, les plus habiles sans doute, réussirent à se tirer d'affaire. A l'exemple de Quesnel, qui depuis son évasion de la prison archiépiscopale de Bruxelles en 1703, vivait avec deux compagnons à Amsterdam, plusieurs s'adonnaient à la théologie polémique, la seule qui leur fût possible. On leur doit des ouvrages importants, entre autres : *l'Histoire du Livre des Réflexions morales sur le Nouveau Testament* (plusieurs tomes, plusieurs éditions) et surtout les *Hexaples ou les Six Colonnes sur la Constitution Unigenitus*, dont les éditions et les volumes s'accrurent depuis 1714, avec la collaboration de Fouillou, Nivelles, Etemare, et qui — c'est curieux —, condamnés ailleurs, échappèrent à la censure romaine.

Les Petitpied, les Etemare, les du Pac de Bellegarde seront des écrivains féconds, surtout comme historiens. Ils publient même les sources de Port-Royal que des mains amies leur procurent en France. Je tiens à mentionner le précieux «Recueil d'Utrecht », c'est-à-dire le *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'Histoire de Port-Royal, ou Supplément aux Mémoires de MM. Fontaine, Lancelot et Du Fossé*, Utrecht, 1740. Ils font aussi poursuivre la parution des *Nouvelles ecclésiastiques* jusqu'en pleine Révolution. Ils sont, pour finir, à l'origine de ce riche dépôt d'archives connu sous le nom de Fonds d'Amersfoort ou Fonds de Port-Royal, auquel, au siècle dernier, les grands historiens de Port-Royal, Sainte-Beuve en tête, ont puisé avec reconnaissance. Par leur Inventaire, les regrettés J. Bruggeman et A. J. van de Ven nous ont rendu plus facilement utilisable ce fonds, qui, je suppose, nous réunit aujourd'hui ici, reconnaissants nous aussi, et émus devant ces hommes qui n'hésitaient pas à souffrir et à se battre pour leurs convictions.,

NOTES

(1) Comme ennui spécial des Français en Hollande, on pourrait signaler la cherté du vin. En 1698, Jean Racine en avertit Jean-Baptiste, son aîné, qui allait commencer un stage diplomatique en Hollande ; Raymond Picard, *La Carrière de Jean Racine*, Paris, 1961, p. 72 : « Le vin est fort cher en Hollande. »

(2) Lorsqu'en janvier 1698 Jean Racine envoie son aîné en Hollande, il lui donne des indications utiles pour le voyage ; à Mons il pourra rencontrer un chanoine [Philippe-Charles Robert ; cf. E. Jacques : *Les Sympathies jansénistes à Mons, à la fin du XVII^e siècle*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, 66 (1965-1967) 249-309. Id., *Un Chanoine belge ami de Port-Royal et collaborateur de Fénelon : Philippe-Charles Robert*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 73 (1978) 5-441 « qui vous donnera le moyen de voir à Bruxelles un homme [Quesnel pour qui vous savez que j'ai un très grand respect » ; et il lui signale en outre « plusieurs ecclésiastiques très vertueux qui sont en Hollande avec M. l'évêque de Sébasste [Jean van Neercassell, dont on lui a parlé avec beaucoup d'estime » ; Picard, *Jean Racine*, 535.

Ouvrages de référence

- A. J. van de Ven, *La Communauté cistercienne de la maison de Rijnwijk près d'Utrecht*, dans *Internationale kirchliche Zeitschrift*, 39 (1949), 116-139.
- B. A. van Kleef, *Geschiedenis van de Oud-Katholieke Kerk van Nederland*, Assen, 1953.
- L. J. Rogier, *Proeftijd der pariteit*, dans *Vriendengave Bernardus Kardinaal Alfrinh aangeboden...*
- M. G. Spiertz, *L'Eglise catholique des Provinces-Unies et le Saint-Siège pendant la deuxième moitié du XVII^e siècle*; Louvain, 1975.
- F. Smit, *Franse oratorianen en de Clerezie in de jaren 1752-1763. Publicatieserie Stichting Oud-Katholiek Seminarie*, n° 9, Amersfoort, 1981.
- Kracht in zwakheid van een kleine wereldkerk. De oud-katholieke unie van Utrecht* ; Amersfoort, 1982.
- L. Ceysens, *Autour de l'Unigenitus : le cardinal Charles-Augustin Fabroni (1651-1727)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 51 (1982), 31-82.
- F. Smit, *Präsidenten, Professoren und Präfecten am altkatholischen Priesterseminar in Amersfoort während der Jahre 1723 bis 1823*, dans *Internationale kirchliche Zeitschrift*, 73 (1983), 246-260.
- H. Bots, *Les Provinces-Unies centre de l'information européenne au XVIII^e siècle*, dans *l'Informazione in Franca nel seicento*, Bari-Paris, 1983.
- B. W. Verhey, *L'Eglise d'Utrecht*, Delft, 1984.
- C. P. Voorvelt, *De Amor Paenitentis van Johannes van Neercassel (1626-1686)* Kerckebosch-Zeist, 1984.